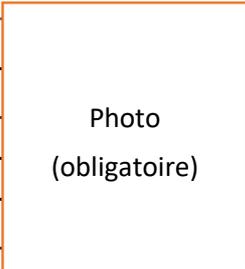


BADMINTON CLOCA ACHERES OMNISPORTS

Bulletin de ré-adhésion - (saison sportive 2023-2024)

NOM :	
Prénom :	
Date de Naissance :	
.....	
Adresse :	
Code Postal : Ville :	
Téléphone (Fixe et/ou Portable) :	
Email de contact (en MAJUSCULES, VALIDE et LISIBLE) :	
Coordonnées de la personne à joindre en cas d'accident :	

Toutes les zones sont à remplir obligatoirement. * Au moins un des deux numéros est à renseigner.

Attention : La fourniture d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du badminton daté de moins de 3 mois au 9 septembre 2023 est indispensable pour pouvoir accéder aux installations sportives. La date limite de remise de ce certificat au Club de Badminton est fixée au 31 octobre 2023. Passé cette date, l'adhérent(e) se verra refuser l'accès aux installations sportives jusqu'à la fourniture d'un certificat médical valide.

AUTORISATION PARENTALE

(pour les personnes âgées entre 16 et 18 ans non révolus)

Je soussignée – Père – Mère – Tuteur (rayer les mentions inutiles) – autorise le mineur :

NOM :

Prénom :

- A pratiquer le badminton au sein du Club de Badminton d'Achères,
- A participer aux manifestations et aux différents tournois organisés par le Club de Badminton d'Achères, et, éventuellement, à ceux organisés par la Fédération Française de Badminton
- A rentrer seul(e) après les entraînements,
- A participer aux sorties organisées par le Club de Badminton d'Achères (dans ce cadre, la responsabilité du Club ne peut, en aucun cas, être engagée lors des déplacements rendus nécessaires par la participation à ces événements).

D'autre part :

- En cas d'accident pendant la participation à un entraînement sur un des créneaux horaires officiels, j'autorise les dirigeants du Club de Badminton d'Achères ou, le cas échéant le responsable du bon déroulement de cet entraînement, à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'hospitalisation de mon enfant,
- Je reconnais avoir été informé que le Club n'est responsable des enfants qu'à partir du moment où ils arrivent dans l'enceinte du gymnase, jusqu'au moment où ils le quittent, après la fin du créneau d'entraînement. En aucun cas, le Club n'assure la surveillance des enfants en dehors des créneaux horaires d'entraînement. Dans le cas où un jeune ne serait pas

autorisé à rentrer seul, celui-ci ne pourra quitter l'enceinte du gymnase que s'il accompagné d'un de ses parents. Pendant le créneau d'entraînement, aucun jeune ne pourra être autorisé à rentrer chez lui s'il n'est pas accompagné de l'un de ses parents.

COTISATION

- Cotisation annuelle « Adulte » (âgé de plus de 16 ans) : 90 € (maillot non inclus)
- Cotisation annuelle « Jeune » (âgé de moins de 16 ans) : 70€ (maillot du Club inclus avec pseudonyme inscrit dans le dos). Indiquez le pseudonyme souhaité (en MAJUSCULES) :

HORAIRES DES SÉANCES D'ENTRAÎNEMENT

- Les séances d'entraînement :
 - ⇒ le mercredi, au gymnase de la Petite Arche (8 terrains), de 21h à 22h45 (créneau « Adulte »),
 - ⇒ le samedi, au gymnase Jean Vilar (4 terrains), de 9h00 à 10h30 (créneau « Jeune ») et de 10h30 à 14h00 (« Adulte »).

TRAITEMENT MÉDICAL

Actuellement, l'adhérent(e) suit-il (elle) un traitement ? Si oui, lequel ?

.....

.....

L'adhérent(e) est-il (elle) allergique ?

- | | | | |
|-------------|--------------------------|----------|--------------------------|
| Asthme | <input type="checkbox"/> | Aliments | <input type="checkbox"/> |
| Médicaments | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir en cas de survenance de l'allergie :

.....

.....

DROIT À L'IMAGE

En application de la loi relative à la **protection des données dites sensibles et personnelles**, le Club de Badminton d'Achères (« Club ») **ne pourra pas exploiter, sauf acceptation explicite par l'adhérent(e), les photos, images ou vidéos** réalisées lors de la pratique du badminton ou lors des activités annexes réalisées avec le Club et sur ou dans lesquelles l'adhérent(e) apparaît.

Si vous autorisez l'exploitation de ces photos, images et vidéos par le Club dans le cadre de son activité, cochez cette case :

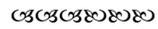
Cet accord autorise le Club à exploiter ces photos, images et vidéos pour la création, l'impression et la diffusion de tout support destiné à la communication et à la publicité réalisées par le Club. Ces photos, images et vidéos pourront également apparaître sur le(s) site(s) Internet du Club et du CLOCA (Club Laique Omnisport de la Commune d'Achères).

Signature de l'adhérent(e)

Le

2023 / 2024

Signature :



La réadhésion entraîne l'acceptation sans aucune réserve par l'adhérent(e) de l'intégralité des dispositions contenues dans le règlement intérieur du Club.

Celui-ci est à disposition sur simple demande de l'adhérent(e).

Les informations recueillies sont nécessaires pour la validation de votre adhésion.

Elles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'usage exclusif et interne du Club et du Cloca.

En application de l'article 34 de la loi du 06 juillet 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser aux membres du Bureau du Club.